



ALLO IMPÔT : du 17 au 25 mai 2018

Les experts-comptables renouvellent leur grande opération citoyenne de consultations gratuites auprès des contribuables



[Pour afficher cet email en ligne, cliquez-ici](#)



Pour la 8e année consécutive, les experts-comptables se mobilisent pour aider gratuitement les contribuables à remplir leur déclaration de revenus. Pour anticiper au mieux le prélèvement de l'impôt à la source, réforme complexe dans sa mise en oeuvre, l'Ordre des experts-comptables met en place une grande opération citoyenne.

Un numéro vert Allo Impôt : 08000 65432

Du 17 au 25 mai prochain, les contribuables pourront appeler en toute confidentialité le numéro vert mis à disposition par l'Ordre des experts-comptables, et bénéficier en direct de l'assistance individuelle et gratuite d'un expert-comptable pour remplir leur déclaration.

Dates : du jeudi 17 au vendredi 25 mai 2018 (hors week-end et lundi de Pentecôte)

Horaires : de 9h à 18h

Nocturnes : mardi 22 et jeudi 24 mai jusqu'à 21h

Des consultations personnalisées

du mardi 22 au vendredi 25 mai de 9h à 18h et
nocturnes les 22 et 24 mai jusqu'à 21h

Pour les contribuables franciliens, les experts-comptables proposent des consultations individuelles, gratuites et sans rendez-vous, au Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, 19 rue Cognacq-Jay, Paris 7e.

Des consultations également en régions

Lieu, dates et horaires sur le site www.allo-impot.fr

Les Conseils régionaux de l'Ordre, partenaires de l'opération, proposent également des consultations gratuites. Les conditions propres à chaque région (lieu, dates, horaires de permanences...) seront renseignées à partir du lundi 16 avril sur le site internet : www.allo-impot.fr.

La nouveauté fiscale 2018 : une année de transition vers le prélèvement à la source

En raison de la mise en place du prélèvement à la source, la loi prévoit que l'année 2018 sera fiscalement une année « blanche ». La période déclarative est le moment idéal pour comprendre en quoi consiste cette année blanche !

Les experts-comptables mobilisés pour l'opération Allo Impôt guideront les contribuables à travers cette déclaration 2018.

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 21 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 6 000 experts-comptables stagiaires. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et des Finances, l'Ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle.

Contacts Presse

Véronique Pernin et Raphael Gaftarnik
Tél. : 01 40 28 46 18
@ : allo-impot@vpstrat.com

Karine Michaud : 06 50 61 06 64
Xenia Arrignon : 06 12 36 57 26
contact@abrasive.fr